

ÉCOLE MUNICIPALE D'ARTS PLASTIQUES 2019 / 2020

Envie

Créativité

Réflexion

Arts



Installée au cœur du Domaine du Terral, l'école d'arts plastiques propose un enseignement varié adapté à tous les âges.

La principale mission de l'école est d'éveiller la curiosité et la réflexion plastique, de susciter l'envie de faire et le désir de culture à travers le dessin, la peinture, les techniques mixtes, le volume...

Différentes expositions ont lieu chaque année dans plusieurs lieux de la ville. Elles permettent ainsi la valorisation de la pratique artistique.

LES ENSEIGNEMENTS

ENFANTS (5-12 ans)

À partir d'une œuvre, d'un artiste ou d'un thème, les enfants vont s'initier à la démarche artistique en stimulant leur imagination.

Ils apprennent à observer et à maîtriser leurs gestes à travers des notions plastiques (couleur, composition...) ou techniques (collage, peinture...).

L'atelier met à disposition tous les matériaux nécessaires à la réalisation des œuvres.

ADOLESCENTS

Initiation, pratique et perfectionnement aux techniques : dessin, composition, volume, couleur...

Les sujets touchent l'actualité et les intérêts des participants comme les mangas, la mode ou le portrait. Les élèves diversifient les projets en apportant leur touche personnelle.

Une mise à niveau et un travail de soutien peuvent être proposés aux collégiens et lycéens envisageant de futures études artistiques.

ADULTES

À travers l'expérimentation de techniques, de séquences de réflexions, d'analyse et de manipulations, chacun peut aborder le dessin, la peinture et les techniques mixtes de façon libre et autonome.

Les thèmes sélectionnés stimulent la créativité et garantissent une véritable cohésion de groupe.





PROJET PÉDAGOGIQUE

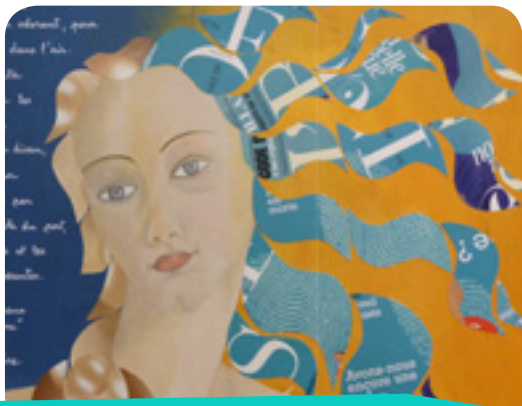
L'école municipale d'arts plastiques réalise son projet pédagogique et artistique avec différentes structures de la Ville : le théâtre du Chai du Terral, la médiathèque Jules Verne, ou encore l'école municipale de musique...

Les élèves pratiquent les arts plastiques de façon inédite, en se confrontant à la démarche des autres membres du groupe.

Pour ce faire, ils bénéficient d'un enseignement riche et varié, de matériel, de la documentation et d'un accès Internet.

LE PROFESSEUR

Colette Soulié, Directrice de l'école, enseigne les Arts plastiques depuis 1990.



INFORMATIONS PRATIQUES

HORAIRES

Enfants

Mardi : 17h15-18h45 (**7/9 ans**)
Mercredi : 9h-10h30 (**8/10 ans**)
 10h30-12h (**5/6 ans**)
 15h30-17h (**7/8 ans**)
 17h-18h30 (**9/10 ans**)
Jeudi : 17h30-19h (**11/12 ans**)

Ados

Lundi : 18h-20h (**13/17 ans**)

Adultes

Lundi : 14h30-17h
Mardi : 14h-16h30
Jeudi : 19h30-22h

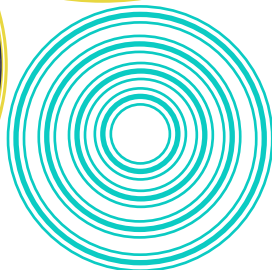
TARIFS ANNUELS

Enfants & Ados

1^{er} enfant : 200€
2^{ème} enfant : 191€
3^{ème} enfant : 168€

Adultes

Arts plastiques : 299€
Forfait 2 cours/semaine :
403€



Les cours ont lieu au Domaine du Terral, en salle de l'atelier au 1^{er} étage.
Inscriptions le samedi 22 juin de 10h à 12h à l'école municipale d'arts plastiques
et lors du Forum des associations le dimanche 1^{er} septembre de 10h à 16h dans
le parc du Terral.

Reprise des cours le : lundi 9 septembre.

Domaine du Terral
allée Joseph Cambon, 34430 Saint Jean de Védas
Téléphone : 04 67 85 65 52
ecole-artsplastiques@saintjeandevedas.fr